

NOM DE L'AGENT :

ANNEE 2023

**CATEGORIE C**



## DOSSIER DE CANDIDATURE A LA PROMOTION INTERNE

POUR L'ACCES AU GRADE DE : .....

Avec examen professionnel

Sans examen professionnel

**Le dossier devra être réceptionné par le Centre de Gestion au plus tard le 15 mars 2023 à 16h30.  
Les modalités de dépôt sont précisées à la dernière page de ce document.**



**Pour pouvoir présenter un agent à la promotion interne, la collectivité devra avoir adopté ses Lignes Directrices de Gestion (après avis du Comité Technique).**

**NOM DE LA COLLECTIVITE (pour les agents intercommunaux : 1 dossier par employeur).**

.....  
Adresse mail : ..... @ .....

### PRESENTATION DE L'AGENT :

Nom de naissance :

Prénom :

Nom marital :

Date de naissance :

Niveau de diplôme(s) :

Grade occupé :

Poste occupé :

Temps de travail : ...../35°

Nombre de présentations à la promotion interne (y compris celle-ci) :

NOM DE L'AGENT :

Catégorie C

**ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ET VALORISATION DES ACTIVITES EXTRA PROFESSIONNELLES**

**1. VALORISATION DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

Tutorat, maître d'apprentissage, formateur, jury de concours, mobilité au cours du parcours professionnel (géographique, adaptation à de nouveaux postes), mandat syndical ou électif, engagement associatif, Engagement citoyen ...

**PARCOURS PROFESSIONNEL : Activités publiques et privées – fonctions spécifiques**

<b>Période</b>	<b>Structure Dans laquelle l'activité est exercée</b>	<b>Descriptif des activités exercées</b>
.....	.....	..... .....

NOM DE L'AGENT :

## Catégorie C

PARCOURS EXTRA-PROFESSIONNEL : Secteur associatif, secteur syndical mandat politique

Période	Structure dans laquelle l'activité est exercée	Descriptif des activités exercées
.....	.....	..... .....

2. VAE ET DIPLOMES OBTENUS PAR L'AGENT DEPUIS SON ENTRÉE EN FONCTION

Intitulé	Année de réussite

3. FORMATIONS EFFECTUEES PAR L'AGENT AU COURS DE SA CARRIERE (indiquer toutes les formations suivies sur l'ensemble de la carrière exclusion faite des formations statutaires obligatoires).

Intitulé de la formation	Date de suivi	Organisme de formation	Nombre de journées correspondant à cette formation
..... .....	.....	.....	.....
..... .....	.....	.....	.....
..... .....	.....	.....	.....
..... .....	.....	.....	.....
..... .....	.....	.....	.....
..... .....	.....	.....	.....

4. PREPARATION AUX CONCOURS OU EXAMEN PROFESSIONNEL SUR LE GRADE SOLLICITÉ :

Date de suivi	Organisme de formation	Nombre de journées correspondant à cette formation
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....



2. EXPERTISE/POLYVALENCE

Champs de spécialité	Niveau d'expertise Cocher la case correspondante
..... .....	Expertise (+) : <input type="checkbox"/> Forte (++) : <input type="checkbox"/> Très forte (+++) : <input type="checkbox"/>
..... .....	Expertise (+) : <input type="checkbox"/> Forte (++) : <input type="checkbox"/> Très forte (+++) : <input type="checkbox"/>
..... .....	Expertise (+) : <input type="checkbox"/> Forte (++) : <input type="checkbox"/> Très forte (+++) : <input type="checkbox"/>

Cadre réservé au CDG :

L'autorité territoriale, vu et approuvé le :

Cachet et signature

**DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT :**

- Le dossier de candidature de l'agent,
- Attestation de réussite à l'examen, le(s) concours, le diplôme le plus élevé
- Les attestations de formation,
- Un justificatif des activités professionnelles (contrats de travail, décisions nommant sur les fonctions spécifiques (tutorat, agent chargé de prévention, maître d'apprentissage...) et extra-professionnelles (mandat syndical, électif, engagement associatif...),
- La fiche de poste de l'agent détaillant les missions exercées ainsi que le niveau d'encadrement et l'organigramme
- Une attestation sur l'honneur de l'agent du nombre de présentations à la promotion interne pour le poste demandé.

Les dossiers de candidatures accompagnés de l'ensemble des pièces justificatives sont à adresser par voie postale **en lettre recommandée** (ou déposés au CDG en main propre) à Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Jura – 3 rue Victor Bérard – 39300 CHAMPAGNOLE. Les dossiers ne doivent pas être transmis par voie dématérialisée

Les dossiers transmis par voie dématérialisée ou incomplets ne seront pas examinés et seront retournés à l'employeur.

**Les collectivités devront s'assurer que les carrières des agents  
sont à jour sur le portail CARRUS-EKSAE**